

σΛ'Ι'Ρ' Δ'Ω'Γ'Δ'°

NIBIISCHII  
NIBIISCHII



# GUIDE D'INFORMATION

CAMPING RUSTIQUE



# AMÉNAGEMENT

Plusieurs emplacements de camping rustique se trouvent dans la réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi. Nous en avons, en autres, au camping de la Baie Penicouane et au camping du lac Albanel. Nous en avons également dans la réserve faunique Assinica aux lacs Comencho, Opataca et Cachisca.



## MATÉRIEL À APPORTER



- Droit d'accès au territoire
- Permis de pêche (si nécessaire)
- Balise de géolocalisation
- Veste de flottaison individuelle
- Corde
- Couverture d'urgence ou sac bivouac
- Sifflet
- Trousse de premiers soins
- Lampe de poche et frontale
- Couteau de poche, outil multifonction
- Petite scie pliante
- Allumettes, briquet, allume feu,
- Contenant anti-ours ou matériel pour installer « un sac à ours »
- Nourriture en quantité suffisante
- Filtre à eau
- Gourde pour l'eau potable
- Gamelles, ustensiles, tasses, assiettes
- Réchauds et combustibles
- Boussole
- Carte topographique
- GPS, téléphones cellulaires avec cartes téléchargées hors ligne
- Sac de couchage
- Tente
- Matelas de sol
- Vêtements
- Chapeau, casquette
- Imperméables
- Chaussure adéquate
- Vêtements respirants et chaud
- Tuque, gants
- Pelle pour besoin
- Protection solaire, lunette de soleil
- Savon biodégradable
- Sacs pour rapporter les déchets

**ATTENTION: Cette liste n'est pas exhaustive et doit être adaptée en fonction de vos propres besoins.**

# À VOTRE ARRIVÉE



**ARRIVÉE À PARTIR DE 13 h**



**Routes d'accès :** La qualité des routes d'accès peut varier en fonction de la zone – nous recommandons l'utilisation d'un véhicule 4 x 4 avec une bonne garde au sol (au moins 18 cm (7")).

**Aménagement :** Camping rustique non aménagé

**Services :** AUCUN

**Accès à l'eau :** Accès à l'eau naturel



**L'eau sur le site est non potable.** Il est recommandé de la faire bouillir une dizaine de minutes.



**Les chiens sont interdits** dans tous les bâtiments de la réserve faunique, excepté les chiens-guides et d'assistance dûment identifiés. Les autres animaux domestiques sont interdits en tout temps, **sauf en camping rustique**. Contactez-nous pour connaître les règles en vigueur.



Il est **strictement interdit de fumer** dans tous les bâtiments, y compris les lieux d'hébergement et les unités locatives.



En raison de l'éloignement géographique des réserves fauniques AAMW, **le territoire n'est pas couvert par le réseau cellulaire**. Ces contraintes de communication et l'éloignement des centres hospitaliers et des services d'urgence peuvent occasionner d'importants délais lorsqu'une intervention d'urgence est requise.



Il est **strictement interdit de circuler en VTT** (véhicule tout-terrain) dans les réserves fauniques.



L'utilisation de **motomarines est strictement interdite** sur tous les plans d'eau.



**CONTACTEZ-NOUS  
POUR CONNAÎTRE LES SITES  
OÙ IL EST PERMIS DE CAMPER.**



## ATTENTION!

**Ne pas camper dans la zone de mise à l'eau** des bateaux afin d'y permettre l'accès pour des raisons de sécurité et pour les autres utilisateurs du site.

## PRINCIPE SANS TRACE (LEAVE NO TRACE)

Le principe de tourisme sans trace a pour but de prévenir et de minimiser les répercussions des activités récréatives en diminuant les dommages causés par les diverses activités ainsi qu'en promouvant des principes de courtoisie et d'hospitalité envers les autres visiteurs et l'environnement.



Il s'agit de faire preuve de jugement en préparant en avance le séjour, en choisissant de bons endroits pour les campements, en se débarrassant des déchets de façon appropriée et en évitant de perturber la flore et la faune. Pour plus de détails, consultez le [www.sanstrace.ca/principes](http://www.sanstrace.ca/principes).

## RAPPEL POUR UN SÉJOUR SÉCURITAIRE ET RESPONSABLE

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. **Vous devez donc toujours vous assurer de posséder les compétences et habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie.** Il est très important de prendre conscience des risques inhérents à cette activité, de connaître et de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés, lorsque requis.

*Référez-vous au plan de gestion du risque disponible sur le site Web à l'adresse [nibiischii.com](http://nibiischii.com)*

## QUIÉTUDE ET RESPECT

Aucun employé sur le site. Toutefois, un groupe occasionnant du dérangement sur le site recevra un avertissement. Si cet avertissement n'est pas respecté, la Corporation Nibiischii se réserve le droit de ne plus accepter ce groupe.

Merci également de ne pas utiliser les génératrices entre 22 h et 7 h.

# PÊCHE

# AVANT DE PARTIR

## LIMITES DE PRISES ET POSSESSION



- > **8 Doré**
- > **3 Touladi (truite grise)**
- > **\*2,5 kg + 1 ou 15 Omble de fontaine**
- > **8 Brochet**

\*Selon la 1<sup>re</sup> limite atteinte

### Sur l'eau:

- N'oubliez pas que **la navigation sur de grands plans d'eau non balisés requiert une attention constante**, puisque les affleurements rocheux sont nombreux et que les conditions météorologiques peuvent rapidement changer et devenir dangereuses.
- Une embarcation de plus de 16' pourvue d'un moteur de 30 HP est **fortement recommandée** ainsi qu'un moteur auxiliaire de 9,9 HP.

**ATTENTION PÊCHEURS!** Les droits d'accès sont délivrés à la journée. Ils sont donc valides à compter de l'heure de délivrance le jour d'arrivée **jusqu'à 23 h 59**. Un droit d'accès quotidien doit être acquis pour **chaque jour** passé sur le site.

### ÉVITER LES INFRACTIONS

- > Avoir une copie du **droit d'accès** au plan d'eau sur soi et visible dans son véhicule
- > Avoir son **permis de pêche** sur soi en tout temps si nécessaire
- > Porter un **vêtement de flottaison individuel** (VFI)
- > Avoir une **trousse de sécurité nautique** dans son embarcation



**Tel que stipulé par le règlement sur les réserves fauniques, toute personne qui pratique l'activité de pêche doit, à sa sortie de la réserve faunique, faire rapport de cette activité à l'endroit déterminé à cette fin en y indiquant ses captures quotidiennes.** Toute dérogation à ce règlement constitue une infraction et est passible d'une amende minimale de 250 \$.



**DÉPART**  
> **AVANT 12 h**

**Propreté:** Une amende de 100 \$ pourrait être facturée aux clients ne laissant pas les lieux propres à leur départ.

Veillez rapporter vos déchets dans les conteneurs appropriés.



**Disposez des carcasses de poissons de façon appropriée pour éviter d'attirer la faune sur les lieux.**

Pas de location de moteur ni d'embarcation sur place. **(Il n'y a pas de location à Chibougamau ni au Lac-Saint-Jean.)**



## TERRITOIRE

Puisqu'il comporte plus de 5 000 lacs, il est très difficile d'assurer un accès de qualité et une mise à jour de l'information pour tous les plans d'eau.

Plusieurs utilisateurs occupent le territoire et y circulent, ce qui peut accélérer la détérioration des chemins. Ainsi, il n'est pas possible de garantir l'état des chemins et des espaces de mise à l'eau. L'accès se fait aux risques et périls du client.

Le droit d'accès est non remboursable.



## ACCUEIL RUPERT

1584, route 167 Nord, C. P. 38 – (km 252)  
Chibougamau (Québec) G8P 2K5  
Téléphone: 418 748-7748

**DE JUIN À SEPTEMBRE**

Ouvert de 7 h à 16 h, du lundi au samedi

**HORS SAISON**

Les réponses aux messages téléphoniques et aux courriels se font les mercredis, de 8 h 30 à 16 h

**Siège social:** C. P. 2380, Mistissini QC G0W 1C0

Réserve faunique Albanel Mistassini Waconichi   
reservesaamw@nibiischii.com

[www.nibiischii.com](http://www.nibiischii.com)

\*\*\*Les informations mentionnées dans le présent guide peuvent être modifiées sans préavis\*\*\*